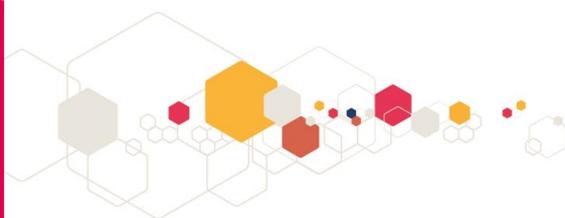


COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE



## Visite de la résidence YELLOME pour jeunes actifs

**Vendredi 25 mai 2018 à 10 heures**  
*30 rue Henri Fichon à COGNAC*

**LE FOYER propose à la location  
9 appartements meublés et équipés  
dédiés aux jeunes actifs de 18 à 30 ans**

Pour favoriser l'accès au logement social, le Contrat de Ville du Grand-Cognac 2015-2021 soutient le développement d'une offre nouvelle de logement en direction de publics spécifiques, et plus précisément des jeunes en accès à la formation professionnelle ou à l'emploi.

Partenaire des collectivités territoriales et des entreprises locales, la **SA LE FOYER** est à l'origine du concept YELLOME, solutions logement pour jeunes actifs. Face au succès remporté par la première résidence Yellome livrée en 2011 à Cognac rue de la Maladrerie, la société LE FOYER mettra en location 9 nouveaux logements temporaires meublés pour jeunes actifs début juin 2018 au 30 rue Henri Fichon.

Par cette opération d'acquisition-restructuration d'un immeuble ancien, elle participe à la volonté de la Ville de revitalisation du centre-ville.

Avec le concours de :



**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT

**GRAND  
COGNAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**CONTACT PRESSE**

Dominique BATS – SA Le Foyer – 06 76 93 39 22

C'est au cœur du centre-ville de Cognac, dans une ancienne bâtisse charentaise acquise et rénovée cette année, que la société Le Foyer ouvre une nouvelle résidence pour des jeunes en situation de premier emploi.

## YELLOME®, des logements temporaires meublés pour les jeunes actifs

Un concept créé dans la région et aujourd'hui largement déployé géographiquement

« Je n'arrive pas à recruter car les candidats retenus ne trouvent pas de logement ».

« J'ai trouvé un job mais pas de logement. »

Filiale d'Action Logement, la société LE FOYER a pour vocation première de fournir des logements abordables aux salariés des entreprises locales. Elle adapte son offre en fonction des attentes **des entreprises et de leurs salariés en matière de logement**, pour les aider à résoudre ces questions récurrentes.

« Avec le concept YELLOME, nous proposons **une solution efficace pour les entreprises** qui peuvent ainsi proposer des postes en mobilité en étant assurées de solutions logement qualitatives, abordables et flexibles pour ces nouveaux salariés qui débutent dans la vie active. » aime à rappeler Elodie AMBLARD, Présidente du Directoire de la SA LE FOYER.

La **SA LE FOYER** est à l'origine de ce concept qui remporte un grand succès, partout où le logement des jeunes démarrant dans la vie active est un problème crucial, soit par faute de biens disponibles, soit par leur état, ou par le montant trop élevé des loyers. A ce jour, **10 résidences existent en Nouvelle-Aquitaine réparties sur 10 communes** (Angoulême, Cognac, Chasseneuil-sur-Bonnieure, La Couronne, St-Yrieix sur-Charente, Limoges, Rochefort, Aytré, Bordeaux, La Teste-de-Buch) et bientôt une livraison sur Royan.

C'est une réponse essentielle au besoin de logement provisoire, adapté à la mobilité. Elle présente le double avantage de rendre le parcours résidentiel possible tout en créant les conditions d'apprentissage et d'autonomie des jeunes face à leur nouveau statut de locataire.

**La simplicité est le maître mot.** Les modalités d'entrée et de sortie du logement sont **flexibles** et réduites au minimum : durée du préavis raccourcie à 8 jours, pas d'ouverture/fermeture de compteurs.... Un gardien ou référent apporte également écoute et aide aux résidents si besoin est, et assure les procédures d'états des lieux.



Le concept Yellome® s'adresse à des **jeunes âgés de 18 à 30 ans, salariés en situation de premier emploi**, en CDD ou en CDI, stagiaires ou en formation (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, alternants...) ou bien encore à des saisonniers du tourisme.

Les appartements sont proposés à la location temporaire, pour une durée de 1 à 24 mois.

Ces résidences sociales sont accessibles aux jeunes sous plafonds de ressources PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

La SA Le Foyer a déjà développé **202 logements Yellome®** répartis sur 10 résidences dont **une à Cognac rue de la Maladrerie** et une à Royan livrée pour la rentrée prochaine.

## Description de la résidence

### 9 logements temporaires meublés,

mixant des T1, T1bis et T2 :

4 studios de type I de 25 à 28 m<sup>2</sup>

4 studios de type Ibis de 35 à 43 m<sup>2</sup>

1 type II de 51 m<sup>2</sup>.

Les résidents disposent d'une laverie. Opérationnelle début juin 2018, la résidence est partiellement louée. La situation géographique et la qualité des prestations favorisent l'engouement immédiat.

Le montant des loyers s'échelonne entre **407 et 477 euros en fonction de la surface.**

**Eau, électricité, chauffage et internet sont compris.**

**Le plus : ce loyer total est éligible à l'APL (habituellement c'est le loyer hors charges).**

**Coût total** de l'opération : **833 024 € TTC.**

Le financement a été monté avec le concours de l'Etat, du Conseil Départemental de la Charente, de la Communauté d'Agglomération du Grand-Cognac et de fonds propres.

® Yellome est une marque déposée pour le compte de la SA LE FOYER



**Le Foyer** 

Groupe ActionLogement

[www.LF-habitat.fr](http://www.LF-habitat.fr)

Siège social :  
11 rue d'Iéna CS 52119  
16021 ANGOULÊME Cedex  
[contact@LF-habitat.fr](mailto:contact@LF-habitat.fr)

Agence de Cognac  
30 rue Henri Fichon  
CS 70222  
16111 COGNAC